Allocutions prononcées à la séance inaugurale de

**L’Année Mémorielle du Tabac**

**Palais de l’UNESCO**

**22 mars 1961**

Quadri centenaire de l’introduction du Tabac en France par Jean NICOT

Troisième Jubilé de la Fondation du Monopole des Tabacs par Napoléon 1er

Allocution de

**Monsieur Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l’Académie Française**

Monsieur le Ministre,

Mesdames,

Messieurs,

Vous savez, nous savons tous, que le tabac est devenu un fait social, qu’il n’est guère d’heures de notre vie auxquelles il ne soit, en quelque sorte, associé ; gustativement, il va de soi, par l’arôme de sa combustion ; esthétiquement et visuellement par les caprices de ses volutes ; implicitement et sentimentalement par la griserie subtile qu’il prolonge, par le rêve qu’il favorise, par l’attente matinale de la première cigarette, par la privation même (momentanée, bien sûr) où l’homme sage escompte son plaisir.

Il l’est encore par les dizaines de milliers de planteurs français, de techniciens, de débitants, qui le cultivent, le soignent et le vendent, par les industries annexes qui lui doivent, comme à leur suzerain, féal et légitime hommage : râpes d’autrefois, qui réduisaient en poudre la carotte, cette carotte stylisée, peinte en rouge, que la France traditionnaliste continue d’accrocher aux portes de ses bureaux de tabac ; tabatières d’humble merisier dont une tirette de cuir, pareille à une queue de souris, permettait d’ouvrir le couvercle, ou tabatières orfévrées comme celles que la Pompadour offrait parfois à ses amis, joyaux de 20000 livres, - combien en francs légers, ou même lourds ? Et les pipes, les millions de pipes que le seul Saint-Claude répand à travers le monde ; et toute la tabletterie, les râteliers, les nécessaires de fumeurs, la faïencerie, les pots à tabac, les cendriers que la publicité festonne de ses arabesques, et l’actuelle profusion fabuleuse, chatoyante, coruscante, des briquets, élégants, infaillibles (en général), indispensables et providentiels briquets !

Tout cela depuis la première carotte, ou plutôt le premier « bout filé » que Jean Nicot, de Lisbonne apporta voilà quatre cents ans à Catherine de Médicis. Quelle étonnante et fabuleuse histoire ! On prisa d’abord. On chiqua. On eut l’idée de brûler le tabac dans la pipe. Car la pipe, multiséculaire, est de très loin l’aînée du tabac de ce côté de l’Océan : les Romains fumaient la pipe. Qu’y fumaient-ils ? On ne le sait pas. En tout cas ils la fumaient. Mais je reviens à mes quatre siècles.

Chose remarquable, en effet, les pas de géant du tabac se mesurent à peu près par siècles. Il en fallut à peu près un, depuis NICOT, pour que la culture du tabac, de cette belle plante au port altier, aux larges feuilles, aux fleurs pâles si suavement odorantes, apparût sur notre sol : précisément à Clairac, dans le Lot. Cent mille planteurs le cultivent aujourd’hui, j’entends en France. Il a fallu cent ans

encore pour que la pipe l’emportât sur la tabatière. Cent ans, enfin, ou à peu près, pour que décidément la cigarette triomphât.

C’est d’Espagne qu’elle nous est venue, sous le règne du Roi Louis-Philippe, *cigarito ou papelito*, à cause de son enveloppe de papier. Elle est venue insidieusement, cette « miniature » que raillait le poète Barthélemy. Bien entendu, le monopole des tabacs existait. C’est une constante de Gouvernement que l’on admire sous tous les régimes, sous tous les cieux de ce monde terraqué. On dénonce le fléau du Siècle, on prend des édits contre lui ; et puis… mais voici l’un de ces édits, daté de 1629, promulgué par Richelieu, et qui concluera pour moi : Constatant « que les sujets du Roy prennent du tabac à toute heure et qu’il en résulte pour eux une grande altération de leur santé », il décide « que dorénavant, le pétun importé paiera 30 sous par livre ». Et voilà ! Quand je vous le disais… On prétend que Napoléon, grand monopoliseur de tabacs, et grand priseur, empruntait volontiers des tabatières qu’il ne restituait jamais. Par distraction, évidemment.

Le Monopole existait donc, quand apparut cette menue contrebandière, gitane déjà par prédestination. D’astucieux trafiquants, achetant le tabac de la Régie, la fabriquaient clandestinement et la revendaient fort cher. Sur quoi le Vicomte Siméon, directeur de l’Administration des Tabacs, décida que la Régie fabriquerait elle- même des cigarettes que l’on ne pourrait contrefaire. Il fut raillé, par Barthélemy justement :

Se peut-il que l’Etat, dans ses manufactures,

*S’abaisse* à fabriquer ces frêles miniatures

Et que, dans les bureaux ouverts au bon public,

On prenne au sérieux un si mince trafic ?

Nous verrons, dans un instant, ce qu’est devenu ce mince trafic et ce qu’il faut penser, en l’occurrence, du don de prévision de ce prétendu poète. Le même Vicomte Siméon, soucieux de vaincre l’hostilité du Roi Louis-Philippe, tabacophobe comme Richelieu, offrit à la Reine Marie-Amélie, pour une vente qu’elle patronnait au bénéfice des sinistrés de la Guadeloupe, 20000 cigarettes d’un seul coup. Coup de génie, l’événement le prouva. Mis aux enchères, un seul paquet « fit » incontinent 60 francs : autant dire 20000 francs d’hier. Il fallut, du jour au lendemain engager 120 « cigaretteuses ». La vente annuelle atteignit 2 millions, 2 millions de cigarettes, jusqu’en 1847. L’année d’après, elle touchait aux 4 millions.

Mais attendez, et rappelez quelques vagues souvenirs. On fabriquait les cigarettes, figurez-vous, avec des miettes de tabac, des débris inutilisables autrement. Double profit, mais dangereux. La vente baissa. La Régie comprit. Le fumeur put désormais chanter, en variante à la vieille chanson : « J’ai du bon tabac dans ma cigarette ». L’honnêteté paie, même l’Etat. La vente reprit, remonta en flèche, augmenta désormais de 700000 unités par an, à peu près.

Au bout du compte, c’était assez peu. Soit qu’ils vendissent légèrement moins cher, ou, qui sait, légèrement meilleur, les fabricants clandestins continuaient de concurrencer la Régie. Ils vendaient, en quantité, autant qu’elle.

Cela cessa, en 1876, grâce à un Monsieur Durand. Ce fut un M. Durand, en effet, qui proposa à l’Administration la première machine à fabriquer les cigarettes. J’entends la première bonne machine. Quel envol ! De 200 millions d’unités en 1873, on fabriqua en 1877, 626 millions de cigarettes. N’est-ce pas hautement symbolique ? et ne pensez-vous pas, avec moi, que la Régie devrait élever un monument à M. Durand, inventeur français, providence des fumeurs, pourvoyeur des caisses publiques, bienfaiteur de Monsieur Tout le monde ?

1947 a marqué, au bout d’un siècle encore à peu près, le triomphe de la cigarette sur la pipe. C’est en effet cette année-là que, pour la première fois, en poids vénal, la Régie a vendu plus de tabac en cigarettes que du scaferlati en paquets. Et savez-vous ce que cela représente, au moment où commence cette année mémorielle du tabac ? 45 milliards de cigarettes, qui exhalèrent leur âme en fumée du premier de l’an à la Saint-Sylvestre de l’année 1960.

Fait social donc, compagnon assidu, fond de décor, ambiance (comme on dit) quotidienne, à quoi bon célébrer le tabac ? Ce n’est pas pour cela que nous sommes ici assemblés. Il n’a pas besoin de nos hymnes.

Nous sommes ici, justement, parce que nous sommes de notre temps ; parce que, au jour où nous voici, hommes que nous sommes, si nous nous souvenons de nos plaisirs, de nos rêves, de nos souffrances aussi parfois (la seule monnaie d’échange, dans les camps concentrationnaires, n’était-elle pas la cigarette ?) si, nous nous souvenons des livres que nous avons lu, des œuvres d’art qu’ont admirées nos yeux, d’une civilisation qui nous a formés et nourris, de la vie, en un mot, qui nous porte et qui nous entraîne, nous respirons littéralement, plus suave que celle de nos carrefours à feux rouges, l’odeur familière, amicale, l’odeur chaude et vivante du tabac.

Je me défends, bien sûr, de vouloir commenter d’avance un programme dont l’opportunité sue révélera d’elle-même à mesure, comme le mouvement en marchant. Impromptu de Raymond Gérôme, film de François Villiers, c’est à la vie même du tabac que vous pourrez participer. La fantaisie, la poésie, l’histoire s’uniront pour y concourir ; l’information aussi, vivante, humaine autant qu’elle puisse l’être, frappante et mémorable lorsqu’un Pierre Dumayet y apporte, aux côtés de Jacques Krier, la force de sympathie qui a rendu légitimement célèbres les fameuses « cinq colonnes à la une ».

Mais le S.E.I.T.A. qui vous a conviés et réunis, se devait de vous offrir en personne une information différente, opportune à d’autres titres, mais également, vous le verrez, passionnante : sur sa propre activité, sur ses secrets, ses méthodes, ses projets et sa poésie ; car l’industrie et l’économie publique peuvent avoir leur poésie. Je dis bien « en personne ». C’est en effet M. Pierre GRIMANELLI, Directeur général du S.E.I.T.A., qui a tenu à vous dire lui-même ce qu’est cette organisation exemplaire, à l’instant où elle se voit dotée d’un statut neuf et bien vivant.

Et enfin, puisqu’il s’agit de la vie, et que toute vie doit, pour durer, se prémunir et se défendre contre les menaces qui la guettent, la science a voulu être là en la personne de deux savants : M. CHOUARD, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris ; M. TRUHAUT, Professeur à la Faculté de Pharmacie de Paris. Le premier vous dira comment s’organise et se mène la lutte biologique contre les ennemis naturels du tabac, lutte pour la vie, pour la survie de la plante mortelle, de la créature végétale. Le second vous entretiendra, j’imagine, d’autres ennemis, bien intentionnés ceux-là du tabac. Le tabac sera-t-il condamné, proscrit ou brûlé sans appel comme décidément funeste, dangereux pour la santé, pour la survie des mortels que nous sommes.

Vous le voyez, le S.E.I.T.A. n’esquive rien. Il est loyal. Il a du courage. Mais quelque chose me dit, cent mille « quelque chose » me disent, - et jusqu’aux huées imprécatoires qui accueillaient, naguère, vous rapppelez-vous ? Des augmentations hardies, - que le S.E.I.T.A. peut être tranquille.